Ventes Pour Taxes d'Etat

— DE —

PROPRIETES FONCIERES.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DE-SENQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, DEUXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Deuxième District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à onze heures a. m., SAMEDI, le 24ème jour de Janvier, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérets ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de un pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour dire offertes en vente comme suit:

ABAT, L. ET L. F. GENERES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 28
Taxe de 1883, montant à.....3 28
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, Conti et Bienville, désigné comme l'Allet No. 476; le dit lot No. 476 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

ATTMAN, A.—
Taxe de 1882, montant à.....70c
Taxe de 1883, montant à.....70c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Bienville, Pierre, St. Louis et Conti, désigné comme un triangle de l'Allet No. 502; le dit triangle mesure 100 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 170 pieds.

AUNARD, VALCOUR—
Taxe de 1882, montant à.....$1 02
Taxe de 1883, montant à.....1 02
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Ursulines, Scott, St. Louis et Cortés, désignés comme les lots Nos. 6 de l'Allet No. 507; les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 258 pieds.

ACADEMIE DES SŒURS DU TROISIEME ORDRE DU MONT CARMEL—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clarke, Gérard, le canal Carondelet et la rue Conti, désigné comme l'Allet No. 457; le dit Allet No. 457 mesure 265 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 28
Taxe de 1883, montant à.....3 28
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, le canal Carondelet et la rue Conti, désigné comme l'Allet No. 476; le dit Allet No. 476 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Robertson et Claiborne, désigné comme le lot No. 21 de l'Allet No. 196; le dit lot No. 21 mesure 33 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 127 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Robertson et Claiborne, désigné comme le lot No. 21 de l'Allet No. 196; le dit lot No. 21 mesure 33 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 127 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Roman, Lopez, Dumaine et St. Philippe, désigné comme le lot No. 3 de l'Allet No. 453; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Taxe de 1883, montant à.....9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Ste. Claude, désigné comme le lot 6 de l'Allet No. 128; le dit lot No. 6 mesure 44 pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 123 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 60
Taxe de 1883, montant à.....9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Marais, Dumaine, Ste. Anne et Liberté, désigné comme le lot No. 8 de l'Allet No. 145; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 190 pieds.

AVEGNO, P.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Toulouse, Scott, St. Louis et Cortés, désigné comme les lots Nos. 26 de l'Allet No. 507; les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 258 pieds.

ACADEMIE DES SŒURS DU TROISIEME ORDRE DU MONT CARMEL—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, le canal Carondelet et la rue Conti, désigné comme l'Allet No. 457; le dit Allet No. 457 mesure 265 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 28
Taxe de 1883, montant à.....3 28
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, Conti et Bienville, désigné comme l'Allet No. 476; le dit lot No. 476 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

ATTMAN, A.—
Taxe de 1882, montant à.....70c
Taxe de 1883, montant à.....70c
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Bienville, Pierre, St. Louis et Conti, désigné comme un triangle de l'Allet No. 502; le dit triangle mesure 100 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 170 pieds.

AUNARD, VALCOUR—
Taxe de 1882, montant à.....$1 02
Taxe de 1883, montant à.....1 02
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Allet borné par les rues Toulouse, Scott, St. Louis et Cortés, désignés comme les lots Nos. 26 de l'Allet No. 507; les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 258 pieds.

ACADEMIE DES SŒURS DU TROISIEME ORDRE DU MONT CARMEL—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, le canal Carondelet et la rue Conti, désigné comme l'Allet No. 457; le dit Allet No. 457 mesure 265 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

ABAT, L. ET L. F. GENERES—
Taxe de 1882, montant à.....$3 28
Taxe de 1883, montant à.....3 28
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Gérard, Conti et Bienville, désigné comme l'Allet No. 476; le dit Allet No. 476 mesure 300 pieds de face à la rue Conti